

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 20422

présenté par

M. Marchive, Mme Brulebois, Mme Goetschy-Bolognese, M. Perrot, M. Mazars, Mme Decodts,
M. Izard, Mme Chassaniol, M. Buchou, M. Bordat, Mme Jacqueline Maquet, M. Pacquot,
M. Haury, Mme Liliana Tanguy, M. Adam, Mme Rilhac et M. Marion

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.